



Règlement Promojeunes du CLAP Patay

Du 18 Février 2018

INFORMATIONS GENERALES :

1. Le numéro d'autorisation du tournoi est : 1702581.
2. Toute participation au tournoi Promojeunes du Clap implique l'adoption du présent règlement.
3. La responsable du tournoi est Mme Allard Magalie et la responsable SOC est Melle Hateau Sandrine.
4. Les matchs se dérouleront le 18 février 2018 dans le Gymnase Florian Rousseau rue des combattants d'Afrique du Nord 45310 Patay sur 8 terrains.

INSCRIPTION :

5. La compétition est ouverte aux joueurs et joueuses de Minibad à Junior ayant un classement de NC à P10 maxi licenciés dans le Loiret et départements limitrophes. La compétition est ouverte dans les catégories Simple Homme et Simple Dame.
6. Seuls les joueurs dont les licences sont validées et accessibles sur Poona à la date limite d'inscription seront retenus.
7. La compétition est réservée aux jeunes connaissant les règles du jeu et les techniques de base (service, etc).
8. Le montant des engagements est de 4 euros par joueur.
9. La date limite des inscriptions est fixée au 02/02/2018, le cachet de la poste faisant foi.
10. Le nombre maximum de participants est de 100. Si le nombre est atteint avant la date limite des inscriptions, celles-ci seront prises en compte en fonction de leur date d'arrivée par voie postale, le cachet de la poste faisant foi. Seules les inscriptions complètes, accompagnées du règlement, seront traitées.
11. Les inscriptions avec règlement (ordre du chèque : CLAP) devront être envoyées à cette adresse : Gangloff Evelyne, 4 rue Hélène Boucher 45310 Patay.
12. En cas d'annulation de la compétition avant le début de celle-ci, ou en cas de désistement avant le tirage au sort, les droits d'inscription perçus seront remboursés dans leur intégralité. Après le tirage au sort, les remboursements d'inscription ne seront possibles que sur envoi d'un certificat médical justifiant du caractère involontaire du forfait par mail à : badpatay45@gmail.com.

CONSTITUTION DES TABLEAUX :

13. La constitution des tableaux aura lieu le 11/02/2018.
14. Les tableaux seront composés de poules de trois ou quatre joueurs (un objectif de deux sortants par poule sera recherché par les organisateurs), puis la compétition se poursuivra par élimination directe en sortie de poule.
15. Les tableaux proposés sont simple dame et simple homme en catégories : P10, P11, P12-NC. Si nécessaire, les organisateurs se donnent le droit de modifier (scinder, regrouper ou supprimer) certains tableaux proposés.

16. Les tableaux seront constitués en fonction du CPPH à la date de constitution des tableaux.

DEROULEMENT DES MATCHS :

17. A l'appel de leurs noms, les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match.
18. A l'arrivée sur le terrain, les joueurs disposent de 3 minutes pour tester les volants et s'échauffer (le test des volants sera fait avant l'échauffement).
19. Les matchs se dérouleront en deux sets gagnants de 21 points.
20. L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment par le comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi.
21. Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match (raquettes, boisson, serviette...).
22. Les volants sont à la charge des joueurs sauf pour les finales où ils seront fournis. En cas de désaccord entre les joueurs, les volants officiels de cette compétition sont :
 - Yonex Mavis 2000 pour les catégories minibad et poussins
 - Babolat 4 pour les autres catégories
23. Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage.
24. Tout joueur non présent sur le terrain 5mn après l'appel sera déclaré forfait.
25. Le temps minimum de repos entre deux matchs est de 20mn. Ce temps pourra être réduit avec l'accord des intéressés.
26. Tout volant touchant les infrastructures fixes (panneaux, poutres, câbles...) lors du jeu sera compté comme faute. Un volant touchant les infrastructures au service sera considéré comme let.

AUTRES INFORMATIONS :

27. Une tenue de badminton conforme à la circulaire fédérale est exigée sur le terrain.
28. Tout joueur désirant s'absenter de la salle où il joue doit en avvertir la table de marque sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.
29. Seul un représentant de club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque.
30. Tout joueur est susceptible d'être pris en photo durant le tournoi, celle-ci pourra être visible sur le site internet du club (pas de réseaux sociaux). A la demande du joueur, elle pourra être retirée.
31. Des récompenses seront remises aux vainqueurs et finalistes de chaque tableau.
32. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents à l'intérieur et aux abords du gymnase.
33. Un point buvette/restauration sera disponible sur le site.
34. Le règlement de la FFBAD sera appliqué pour tous les points non cités ci-dessus.

